

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2021**

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

- en exercice	29
- présents	28
- votant par procuration	1
- absent	0
- total des votants	29

x x x

Compte rendu de la séance affiché le 18 juin 2021.

x x x

L'an deux mille vingt et un, le jeudi dix-sept juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le 10 juin, s'est assemblé en session ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Conformément à la loi 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire, la séance s'est déroulée sans que le public ne soit autorisé à y assister. Le caractère public de la réunion a toutefois été assuré puisque les débats étaient accessibles au public, en direct, via le compte Facebook de la commune.

Par ailleurs, à titre dérogatoire, le Conseil Municipal pouvait valablement délibérer avec un tiers (*et non la moitié*) de ses membres en exercice présents et chaque élu pouvait disposer de deux procurations.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Virginie RUFFIN-MICHEL, Adjointes,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Evelyne BAILLEUL, Mme Nathalie CASTEL, M. Sébastien MORO, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Damien AUBÉ, M. Fabrice LEPAREUX, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ, Mme Marianne DUHAMEL, M. Philippe LEROUX, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, Mme Angélique DUVAL, Conseillers Municipaux.

Excusé :

M. Yves GIMAY qui donne pouvoir à Mme Chantal BEAUDOIN

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

M. Sébastien MORO est nommé secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

**Délibération n°: D.41/06.21**

**Objet : Représentation de la Ville**  
**Participation aux commissions d'attributions de logements, commissions d'appels d'offres et jurys de concours de SEMINOR**

**Délibération n°: D.41/06.21**

**Objet : Représentation de la Ville  
Participation aux commissions d'attributions de logements, commissions d'appels d'offres et jurys de concours de SEMINOR**

Madame le Maire rappelle que la Ville de Lillebonne est actionnaire de la Société d'Economie Mixte Immobilière de Normandie (SEMINOR) et, à ce titre, est représentée au Conseil d'Administration par M. Omar BELGHACEM désigné à cet effet par le Conseil Municipal du 25 juin 2020 (D.83/06.20).

Aujourd'hui, M. Omar BELGHACEM est sollicité par la société SEMINOR pour participer aux commissions d'attributions de logements, commissions d'appels d'offres et jurys de concours et ce, afin de garantir la représentativité des administrateurs au sein de ces instances. Conformément aux dispositions prévues par le Conseil d'Administration de SEMINOR du 8 avril 2021, la participation à ces réunions ouvre droit à une indemnisation fixée à 60 €.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1524-5 et L2121-29,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°D.45/06.20 du 25 juin 2020 désignant M. Omar BELGHACEM, Conseiller Municipal délégué à la vie des quartiers, en qualité de membre permanent du Conseil Municipal représentant la commune au sein du Conseil d'Administration de SEMINOR,

Vu les dispositions prévues par le Conseil d'Administration de SEMINOR du 8 avril 2021,

Considérant le souhait de M. Omar BELGHACEM de participer aux commissions d'attributions de logements, commissions d'appels d'offres et jurys de concours de SEMINOR,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser M. Omar BELGHACEM à participer aux commissions d'attributions de logements, commissions d'appels d'offres et jurys de concours de SEMINOR et à percevoir, dans ce cadre, les indemnités correspondantes.

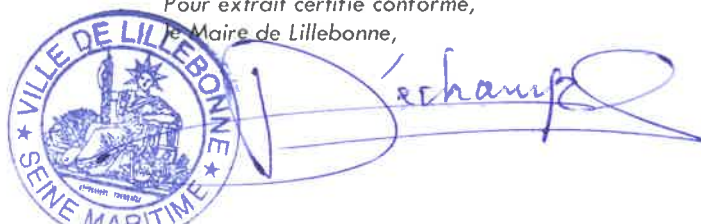
**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR 22 VOIX POUR (ELUS DE LA MAJORITE)  
ET 7 ABSTENTIONS (M. PHILIPPE LEROUX, MME ARLETTE LECACHEUR,  
M. PATRICK WALCZAK, MME SYLVIE DE MILLIANO, M. PATRICK CIBOIS,  
M. JEAN-YVES GOGNET, MME ANGELIQUE DUVAL, ELUS DE L'OPPOSITION).**

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et ont les membres présents signé au registre après lecture.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire de Lillebonne,



The image shows the official seal of the Municipality of Lillebonne, Seine-Maritime. The seal is circular with the text 'VILLE DE LILLEBONNE' at the top and 'SEINE-MARITIME' at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a star. To the right of the seal, there is a large, stylized handwritten signature in blue ink.